

Sécurité

C'est la grande débandade

Le candidat d'extrême droite Marc Etienne Lansade a usé et abusé de son thème favori : la sécurité. Mais avec lui maire, on allait voir ce qu'on allait voir!

Qu'en est-il réellement aujourd'hui ? Des caméras de surveillance qui n'ont pas marché pendant de longues années et qui, si elles fonctionnent aujourd'hui, ne sont regardées par personne. Une brigade cynophile décimée faute de maitres-chiens. Des policiers municipaux qui démissionnent, d'autres qui demandent leurs mutations, certains qui sont condamnés par la justice. Un conseil communal de prévention de la délinquance qui ne s'est jamais réuni. Enfin, nous venons de l'apprendre de la bouche du maire, la suppression de la présence de la police municipale entre minuit et six heures du Matin. Parce que la commune n'a plus d'argent, justifie-t-il. Comment peut-il s'en plaindre alors qu'il n'arrête pas de se vanter d'avoir baissé d'avoir baissé les impôts locaux ? Pendant ce temps, les trafics de drogue, les braquages et autres cambriolages se poursuivent allègrement.

La sécurité est un sujet trop sérieux pour en faire un simple argument électoral. Il y faut des réponses adaptées, coordonnées avec la gendarmerie et la police nationale. Comme sur de nombreux sujets, Marc Etienne Lansade a le verbe haut, souvent guerrier. Mais ses actes ne suivent pas. Comme on le dit de façon imagée dans le sud-ouest, « *Celui là, il a beaucoup de braguette mais pas trop de couette* ».

Les mensonges de Marc Etienne Lansade contredits par les faits

Dans sa dernière revue de propagande « Terre et Mer », le Maire signe un article où il se livre à son exercice favori : déverser des mensonges plus gros les uns que les autres pour jeter le discrédit sur ses opposants politiques. Mais à l'arrivée la seule personne que ses propos déshonorent, c'est lui. Car chacun de ses mensonges outranciers est implacablement démenti par les faits, têtus et qui ne mentent pas eux

Parmi les nombreuses contrevérités qu'il assène, il ment sans aucun scrupule en affirmant que l'héritage de la dette Glo l'aurait mis dans une situation délicate en 2014. Les faits, rien que les faits, apportent un démenti cinglant à son propos. Il suffit de consulter les pages 52 et 53 du Compte Administratif 2014 qu'il a lui-même fait voter par son conseil municipal en avril 2015. On y trouve l'historique des emprunts contractés par la commune et l'on peut constater que les plus anciens remontent à l'année 1998, soit trois ans après la fin du dernier mandat municipal de monsieur Glo.

Non, a aucun moment monsieur Lansade n'a hérité de la moindre dette de la gestion de Patrick Glo. Par contre, comme l'ensemble des Cogolinois, il a hérité des nombreuses acquisitions foncières et immobilières ainsi que des équipements publics réalisés sous ses différents mandats. Nous n'en rappelons ici que les principaux : *le terrain du Yotel ; celui du quartier Nègresse sur lequel ont été installés les courts de tennis, le centre de tir et un sentier botanique ; les terrains du parc Marceau, du square Jean Moulin, du parking de la plage, du centre médicosocial; l'espace vert de Coletto; la Zone d'Aménagement Différée du Subeiran ; les immeubles pour agrandir la mairie, ceux des tapis et du passage de Wildbad ; la demeure seigneuriale Sellier; les locaux abritant les Bravadeurs et l'atelier des peintres ; le port de la Gisclette ; le local du centre nautique ; le nouveau stade Galfard ; le nouveau cimetière et la forêt qui le surplombe, la Bastide Pisan, l'école Malaspina, la crèche, les parkings Mendès France, Sigismond Coulet et du Rialet, les parcs d'activité Saint Maur, Valensole et Fontmourier , le cinéma Raimu, le centre culturel Maurin des Maures, le complexe sportif Marcel Coulony...*

Avec le même dynamisme, Patrick Glo a présidé l'intercommunalité dont voici les principales réalisations: *le plan d'aménagement et de défense contre les incendies du massif des Maures, le Programme Local de l'Habitat, la Maison du Tourisme, le Comité Local pour l'Emploi qui a permis le maintien du site de la DCN à Gassin et la création de la Mission Locale, un observatoire économique, le Lycée du Golfe, le barrage de la Verne qui nous permet de traverser la sécheresse actuelle sans coupure d'eau...*

Les municipalités Glo et ses équipes communales et intercommunales ont enrichi la commune et le territoire du golfe de Saint-Tropez en conduisant avec humanité une politique sociale et économique équilibrée. En huit ans de mandat, M. Lansade a lui appauvri la commune en dépouillant les cogolinois de leurs biens pour les mettre entre les mains d'intérêt privés. *Bail et vente du terrain du Yotel, gestion du lot de plage n° 2, tentative de cession de la demeure Sellier, vente de l'ancienne maison de retraite à un promoteur de Levallois Perret, vente de la forêt communale de Notre Dame des Anges, fin précipitée de la concession du port et marché de commercialisation des places de port attribué à un marchand de vêtements sans mise en concurrence...*

Rendons malgré tout justice au maire et président de la Régie du port. Il a acheté un appartement luxueux des Marines avec piscine au prix de 3,1 millions d'euros. Sauf qu'à ce jour, ce bien très onéreux n'a servi qu'à accueillir quelques réceptions privées dans des conditions obscures, dont une en présence d'Eric Zemmour.

Avec tout ça, monsieur Lansade se permet de donner des leçons de gestion aux autres ! A bon entendeur...